



TRANSMIS LE 26/03/2024
REÇU LE 26/03/2024
AFFICHÉ LE 28/03/2024
NOTIFIÉ LE 28/03/2024
PUBLIÉ LE 28/03/2024
EXÉCUTOIRE LE 28/03/2024
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2024/...

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -**

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

DÉLIBÉRATION N°33

**OBJET : INTERCOMMUNALITÉ/ POLITIQUE DE LA VILLE – APPROBATION DU PROJET
DU CONTRAT DE VILLE ET AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LE
CONTRAT DE VILLE.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-quatre, le 21 du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI,
Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ,
Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO,
Étiennette LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Florence DECOURTY,
Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU,
Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion
WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Alain VERBRUGGHE à Dominique ASARO.

Franck GAILLARD à Frédéric LÉPRON.

Bruno DE CARLI à Marie-Christine CAVECCHI.

Thierry BILLARAND à Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.

Hervé GALICHET à Henri FERNANDEZ.

Maryem EL AMRANI à Marion WERNER.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Yohan KAJDAN à Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Françoise LASCOT à Vincent MULOT.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 14 mars 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du
Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a
acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024 DÉLIBÉRATION n°33

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ/POLITIQUE DE LA VILLE – APPROBATION DU PROJET DU CONTRAT DE VILLE ET AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LE CONTRAT DE VILLE.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1111-2, L 2121-12 et L 2121-13,

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU le Décret n° 2023-1312 du 28 décembre 2023 modifiant le décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la Politique de la ville,

VU le Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la ville,

VU la Circulaire du 22 janvier 2019 et l'élaboration d'un Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques en faveur des habitants des quartiers,

VU la Circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de ville dans les départements métropolitains,

VU la Circulaire du 04 janvier 2024 correspondant à l'instruction relative à la gouvernance des Contrats de ville – engagements quartiers 2030,

CONSIDÉRANT que la Communauté d'Agglomération Val Parisis a mené un travail d'évaluation et d'élaboration du futur Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », en collaboration avec les villes concernées,

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre du Contrat de ville dans le cadre d'appels à projets permet l'octroi de subventions au titre de la Politique de la ville,

CONSIDÉRANT le projet de Contrat de ville ci-annexé,

APRÈS l'avis de la Commission "Attractivité et Cohésion" en date du 26 février 2024 et la commission "Ressources et développement" du 7 mars 2024,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Politique de la Ville/Maisons de proximité

Question n°33 du CM en date du 21/03/2024 – P 2/2

Article 1 : **APPROUVE** le projet de Contrat de ville annexé à la présente délibération,

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le Contrat de ville – Engagements Quartiers 2030, ses avenants ainsi que tout document s'y rapportant,

Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire une demande de subventions auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets Politique de la ville au taux le plus élevé et à signer toute pièce administrative relative à ce dossier,

Article 4 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à percevoir les subventions relatives à la Politique de la ville qui seront imputées sur le compte budgétaire 524.74718,

Article 5 : **PRÉCISE** que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis,

Article 6 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 7 : **PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme
Xavier MELKI

Maire de Franconville-la Garenne
Conseiller régional d'Île-de-France



Caractère Exécutoire

28 mars 2024

F. Depierre

À l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Mme Jeanne Chamère - Guegno



Acte à classer

DEL21032024Q33

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-26T17-40-43.00 (MI251891138)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240321-DEL21032024Q33-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : INTERCOMMUNALITÉ/ POLITIQUE DE LA VILLE - APPROBATION
DU PROJET DU CONTRAT DE VILLE ET AUTORISATION DE DONNER
À M. LE MAIRE DE SIGNER LE CONTRAT DE VILLE

Date de décision : 21/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.5. Politique de la ville-habitat-logement

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 33 - PDV - CONTRAT DE VILLE.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/03/24 à 17:40

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 26/03/24 à 17:40

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 26/03/24 à 17:46